

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

NATURAL ROSE OXIDE

Date de révision: 06.01.2023

Code du produit: 323600

Page 1 de 11

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1. Identificateur de produit**

NATURAL ROSE OXIDE

N° CAS: 16409-43-1

N° CE: 240-457-5

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**Utilisation de la substance/du mélange**Fabrication de: - Produits d'assainissement de l'air - Parfums, produits parfumés - Produits pharmaceutiques -
Cosmétiques, produits de soins personnels - Substances aromatisantes - Autres**1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

Société:	Axxence Aromatic GmbH	
Rue:	Tackenweide 28	
Lieu:	D-46446 Emmerich am Rhein	
Téléphone:	+ 49 2822 68561 0	Téléfax: + 49 2822 68561 39
e-mail:	info@axxence.com	
Interlocuteur:	Andreas Goertz	Téléphone: + 49 2822 68561 37
e-mail:	andreas.goertz@axxence.com	
Internet:	www.axxence.de	
Service responsable:	QM - Regulatory Affairs	

1.4. Numéro d'appel d'urgence: +49 2822 68561 99**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange****Règlement (CE) n° 1272/2008**Skin Irrit. 2; H315
Eye Irrit. 2; H319
Repr. 2; H361

Texte des mentions de danger: voir RUBRIQUE 16.

2.2. Éléments d'étiquetage**Règlement (CE) n° 1272/2008****Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette**NATURAL cis-ROSE OXIDE
NATURAL trans-ROSE OXIDE**Mention** Attention**d'avertissement:****Pictogrammes:****Mentions de danger**

H315	Provoque une irritation cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H361	Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.

Conseils de prudence

P201	Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.
P202	Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
P264	Se laver Mains soigneusement après manipulation.

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

NATURAL ROSE OXIDE

Date de révision: 06.01.2023

Code du produit: 323600

Page 2 de 11

<p>P280</p> <p>P302+P352 P362+P364</p> <p>P305+P351+P338</p> <p>P337+P313 P308+P313</p> <p>P405</p> <p>P501</p>	<p>Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage/une protection auditive.</p> <p>EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment Eau et savon. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.</p> <p>EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.</p> <p>Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.</p> <p>EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin.</p> <p>Garder sous clef.</p> <p>Éliminer le contenu/réceptacle dans Déchets organiques.</p>
---	--

2.3. Autres dangers

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Formule: 154,25
Poids moléculaire: C10 H18 O

Composants dangereux

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification (Règlement (CE) n° 1272/2008)			
876-18-6	NATURAL cis-ROSE OXIDE			69,0 - 71,0 %
	618-038-7			
	Repr. 2, Skin Irrit. 2, Eye Irrit. 2; H361 H315 H319			
876-18-6	NATURAL trans-ROSE OXIDE			29,0 - 31,0 %
	618-038-7			
	Repr. 2, Skin Irrit. 2, Eye Irrit. 2; H361 H315 H319			

Texte des phrases H et EUH: voir RUBRIQUE 16.

Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA

N° CAS	N° CE	Substance	Quantité
	Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA		
876-18-6	618-038-7	NATURAL cis-ROSE OXIDE	69,0 - 71,0 %
	dermique: DL50 = >5000 mg/kg; par voie orale: DL50 = 10225 mg/kg		
876-18-6	618-038-7	NATURAL trans-ROSE OXIDE	29,0 - 31,0 %
	dermique: DL50 = >5000 mg/kg; par voie orale: DL50 = 10225 mg/kg		

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Après inhalation

Veiller à un apport d'air frais. Traitement médical nécessaire.

Après contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon. Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Traitement médical nécessaire.

Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, rincer un moment avec de l'eau en gardant la paupière ouverte et consulter immédiatement un ophtamologiste.

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

NATURAL ROSE OXIDE

Date de révision: 06.01.2023

Code du produit: 323600

Page 3 de 11

Après ingestion

En cas de vomissement faire attention au risque d'étouffement. Après ingestion, rincer la bouche de la victime consciente à l'eau et appeler immédiatement le médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune information disponible.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyens d'extinction appropriés**

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Non inflammable. Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques. Combinaison complète de protection.

Information supplémentaire

Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients. Rabattre les gaz/vapeurs/brouillards par pulvérisation d'eau. L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence****Remarques générales**

Assurer une aération suffisante. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser un équipement de protection personnel.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**Pour le nettoyage**

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

Autres informations

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Maniement sûr: voir rubrique 7

Protection individuelle: voir rubrique 8

Evacuation: voir rubrique 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Consignes pour une manipulation sans danger**

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols.

Préventions des incendies et explosion

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière contre l'incendie.

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

NATURAL ROSE OXIDE

Date de révision: 06.01.2023

Code du produit: 323600

Page 4 de 11

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. Constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir! Avant les pauses et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si nécessaire. Ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation. Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. Constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir! Avant les pauses et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si nécessaire. Ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Conserver le récipient bien fermé. Conserver sous clé. Stocker dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées. S'assurer d'une ventilation suffisante et d'une aspiration ponctuelle au niveau des points critiques.

Conseils pour le stockage en commun

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Fabrication de: - Produits d'assainissement de l'air - Parfums, produits parfumés - Produits pharmaceutiques - Cosmétiques, produits de soins personnels - Substances aromatisantes - Autres

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs de référence DNEL/DMEL

N° CAS	Désignation			
DNEL type		Voie d'exposition	Effet	Valeur
876-18-6	NATURAL cis-ROSE OXIDE			
Salarié DNEL, à long terme		par inhalation	systémique	1,2 mg/m ³
Salarié DNEL, à long terme		dermique	systémique	0,3 mg/kg p.c./jour
Consommateur DNEL, à long terme		par voie orale	systémique	0,2 mg/kg p.c./jour
Consommateur DNEL, à long terme		par inhalation	systémique	0,3 mg/m ³
Consommateur DNEL, à long terme		dermique	systémique	0,2 mg/kg p.c./jour
876-18-6	NATURAL trans-ROSE OXIDE			
Salarié DNEL, à long terme		par inhalation	systémique	1,2 mg/m ³
Salarié DNEL, à long terme		dermique	systémique	0,3 mg/kg p.c./jour
Consommateur DNEL, à long terme		par voie orale	systémique	0,2 mg/kg p.c./jour
Consommateur DNEL, à long terme		par inhalation	systémique	0,3 mg/m ³
Consommateur DNEL, à long terme		dermique	systémique	0,2 mg/kg p.c./jour

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

NATURAL ROSE OXIDE

Date de révision: 06.01.2023

Code du produit: 323600

Page 5 de 11

Valeurs de référence PNEC

N° CAS	Désignation	Valeur
Milieu environnemental		
876-18-6	NATURAL cis-ROSE OXIDE	
Eau douce		0,0332 mg/l
Eau de mer		0,00332 mg/l
Sédiment d'eau douce		2,29 mg/l
Sédiment marin		0,229 mg/l
Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées		10 mg/l
Sol		0,437 mg/kg
876-18-6	NATURAL trans-ROSE OXIDE	
Eau douce		0,0332 mg/l
Eau de mer		0,00332 mg/l
Sédiment d'eau douce		2,29 mg/l
Sédiment marin		0,229 mg/l
Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées		10 mg/l
Sol		0,437 mg/kg

8.2. Contrôles de l'exposition



Contrôles techniques appropriés

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Protection oculaire appropriée: lunettes à coques.

Protection des mains

Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres. Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste. Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

Protection de la peau

Utilisation de vêtements de protection.

Protection respiratoire

Lorsque la ventilation du local est insuffisante porter un équipement de protection respiratoire.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique: Liquide

Couleur:

Point de fusion/point de congélation:

Testé selon la méthode
non déterminé

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

NATURAL ROSE OXIDE

Date de révision: 06.01.2023

Code du produit: 323600

Page 6 de 11

Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	230 °C
Inflammabilité	
solide/liquide:	non applicable
gaz:	non applicable
Limite inférieure d'explosivité:	non déterminé
Limite supérieure d'explosivité:	non déterminé
Point d'éclair:	64 °C
Température d'auto-inflammation:	230 °C
Température de décomposition:	non déterminé
pH-Valeur:	non déterminé
Hydrosolubilité: (à 20 °C)	0,92 g/L
Solubilité dans d'autres solvants	non déterminé
Coefficient de partage n-octanol/eau:	3,3
Pression de vapeur: (à 20 °C)	0,53 hPa
Pression de vapeur: (à 50 °C)	4 hPa OECD 104
Densité (à 20 °C):	0,88 g/cm ³
Densité de vapeur relative:	non déterminé

9.2. Autres informations**Informations concernant les classes de danger physique**

Dangers d'explosion

Le produit n'est pas: Explosif.

Propriétés comburantes

Le produit n'est pas: comburant.

Autres caractéristiques de sécurité

Taux d'évaporation: non déterminé

Teneur en solvant: 0%

Teneur en corps solides: 0%

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Des produits de réaction dangereux ne sont pas connus.

10.4. Conditions à éviter

aucune/aucun

10.5. Matières incompatibles

Aucune information disponible.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Des produits de décomposition dangereux ne sont pas connus.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008**

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

NATURAL ROSE OXIDE

Date de révision: 06.01.2023

Code du produit: 323600

Page 7 de 11

Toxicité aiguë

N° CAS	Substance					
	Voie d'exposition	Dose		Espèce	Source	Méthode
876-18-6	NATURAL cis-ROSE OXIDE					
	orale	DL50 mg/kg	10225	Rat	REACH registration	
	cutanée	DL50 mg/kg	>5000	Rat	REACH registration	OECD 402
876-18-6	NATURAL trans-ROSE OXIDE					
	orale	DL50 mg/kg	10225	Rat	REACH registration	
	cutanée	DL50 mg/kg	>5000	Rat	REACH registration	OECD 402

11.2. Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucune information disponible.

Information supplémentaire

Le mélange est classé dangereux selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange!

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Le produit n'est pas: Écotoxique.

N° CAS	Substance						
	Toxicité aquatique	Dose		[h] [d]	Espèce	Source	Méthode
876-18-6	NATURAL cis-ROSE OXIDE						
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 mg/l	77,6	96 h	Danio rerio	REACH registration	OECD 203
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r mg/l	79,7	72 h	Pseudokirchneriella subcapitata	REACH registration	OECD 201
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 mg/l	33,2	48 h	Daphnia magna (puce d'eau géante)	REACH registration	OECD 202
	Toxicité bactérielle aiguë	(CE50 mg/l)	>1000	3 h	Boue activée	REACH registration	OECD 209
876-18-6	NATURAL trans-ROSE OXIDE						
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 mg/l	77,6	96 h	Danio rerio	REACH registration	OECD 203
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r mg/l	79,7	72 h	Pseudokirchneriella subcapitata	REACH registration	OECD 201
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 mg/l	33,2	48 h	Daphnia magna (puce d'eau géante)	REACH registration	OECD 202
	Toxicité bactérielle aiguë	(CE50 mg/l)	>1000	3 h	Boue activée	REACH registration	OECD 209

12.2. Persistance et dégradabilité

Le produit n'a pas été testé.

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

NATURAL ROSE OXIDE

Date de révision: 06.01.2023

Code du produit: 323600

Page 8 de 11

N° CAS	Substance			
	Méthode	Valeur	d	Source
	Évaluation			
876-18-6	NATURAL cis-ROSE OXIDE			
	OECD 301 F	79%	28	REACH registration
	Facilement biodégradable (selon les critères OCDE).			
	OECD 301 F	62%	17	REACH registration
	Facilement biodégradable (selon les critères OCDE).			
	OECD 301 F	10%	7	REACH registration
	Facilement biodégradable (selon les critères OCDE).			
876-18-6	NATURAL trans-ROSE OXIDE			
	OECD 301 F	79%	28	REACH registration
	Facilement biodégradable (selon les critères OCDE).			
	OECD 301 F	62%	17	REACH registration
	Facilement biodégradable (selon les critères OCDE).			
	OECD 301 F	10%	7	REACH registration
	Facilement biodégradable (selon les critères OCDE).			

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Le produit n'a pas été testé.

Coefficient de partage n-octanol/eau

N° CAS	Substance	Log Pow
876-18-6	NATURAL cis-ROSE OXIDE	3,3
876-18-6	NATURAL trans-ROSE OXIDE	3,3

FBC

N° CAS	Substance	FBC	Espèce	Source
876-18-6	NATURAL cis-ROSE OXIDE	107		REACH Registration
876-18-6	NATURAL trans-ROSE OXIDE	107		REACH Registration

12.4. Mobilité dans le sol

Le produit n'a pas été testé.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

Le produit n'a pas été testé.

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

Aucune information disponible.

12.7. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

Information supplémentaire

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations d'élimination

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

NATURAL ROSE OXIDE

Date de révision: 06.01.2023

Code du produit: 323600

Page 9 de 11

sous-sol/au sol. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Code d'élimination des déchets - Produit

160305 DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS SUR LA LISTE; loupés de fabrication et produits non utilisés; déchets d'origine organique contenant des substances dangereuses; déchet dangereux

Code d'élimination des déchets - Résidus

160305 DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS SUR LA LISTE; loupés de fabrication et produits non utilisés; déchets d'origine organique contenant des substances dangereuses; déchet dangereux

Code d'élimination des déchets - Emballages contaminés

150110 EMBALLAGES ET DÉCHETS D'EMBALLAGES, ABSORBANTS, CHIFFONS D'ESSUYAGE, MATÉRIAUX FILTRANTS ET VÊTEMENTS DE PROTECTION NON SPÉCIFIÉS AILLEURS; emballages et déchets d'emballages (y compris les déchets d'emballages municipaux collectés séparément); emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus; déchet dangereux

L'élimination des emballages contaminés

Déchet dangereux au sens de la directive 2008/98/CE (directive-cadre relative aux déchets) Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**Transport terrestre (ADR/RID)****14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Transport fluvial (ADN)**14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Transport maritime (IMDG)**14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)**14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

NATURAL ROSE OXIDE

Date de révision: 06.01.2023

Code du produit: 323600

Page 10 de 11

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.5. Dangers pour l'environnementDANGEREUX POUR
L'ENVIRONNEMENT:

Non

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune information disponible.

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Informations réglementaires UE**

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 3

2010/75/UE (COV): 100 % (870 g/l)

2004/42/CE (COV): 100 % (870 g/l)

Indications relatives à la directive 2012/18/UE (SEVESO III): N'est pas soumis au 2012/18/UE (SEVESO III)

Législation nationale

Limitation d'emploi:

Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des jeunes travailleurs (94/33/CE). Tenir compte des restrictions prévues par le décret relatif à la protection de la mère (92/85/CEE) concernant les femmes enceintes ou allaitant.

Classe risque aquatique (D):

3 - présente un très grave danger pour l'eau

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

RUBRIQUE 16: Autres informations**Modifications**

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 1,2,3,4,6,7,9,11,12,15,16.

Abréviations et acronymes

CLP: Classification, labelling and Packaging

REACH: Registration, Evaluation and Authorization of Chemicals

GHS: Globally Harmonised System of Classification, Labelling and Packaging of Chemicals

UN: United Nations

CAS: Chemical Abstracts Service

DNEL: Derived No Effect Level

DMEL: Derived Minimal Effect Level

PNEC: Predicted No Effect Concentration

ATE: Acute toxicity estimate

LC50: Lethal concentration, 50%

LD50: Lethal dose, 50%

LL50: Lethal loading, 50%

EL50: Effect loading, 50%

EC50: Effective Concentration 50%

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

NATURAL ROSE OXIDE

Date de révision: 06.01.2023

Code du produit: 323600

Page 11 de 11

ErC50: Effective Concentration 50%, growth rate
 NOEC: No Observed Effect Concentration
 BCF: Bio-concentration factor
 PBT: persistent, bioaccumulative, toxic
 vPvB: very persistent, very bioaccumulative
 MARPOL: International Convention for the Prevention of Marine Pollution from Ships
 IBC: Intermediate Bulk Container
 VOC: Volatile Organic Compounds
 SVHC: Substance of Very High Concern
 Sigles et acronymes, consulter la liste à l'adresse suivante: <http://abk.esdscom.eu>
 ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route
 (European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)
 RID: Regulations concerning the international carriage of dangerous goods by rail
 ADN: European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Inland Waterways
 (Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures)
 IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
 EmS: Emergency Schedules
 MFAG: Medical First Aid Guide
 IATA: International Air Transport Association
 ICAO: International Civil Aviation Organization
 Pour la signification des abréviations et acronymes, voir: ECHA Guide relatif aux informations requises et évaluation de sécurité chimique. Chapitre R.20 (Tableau des termes et abréviations).

Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Classification	Procédure de classification
Skin Irrit. 2; H315	Méthode de calcul
Eye Irrit. 2; H319	Méthode de calcul
Repr. 2; H361	Méthode de calcul

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H315 Provoque une irritation cutanée.
 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
 H361 Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.

Information supplémentaire

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel. Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)